

**Commune de Sainte Anne
Arrondissement de Besançon
Canton d'Ornans**

Réunion du conseil municipal

Objet réunion du 03/10/2025

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché sur la porte de la mairie le **05/10/2025**

Que l'invitation du conseil avait été faite le 27/09/2025

Que le nombre des membres en exercice est de **7**

Exécution des articles L121 10, R 121 7, L 121 11, L 124 2, L 121 17, R 121 9 du code des communes.

Séance du 3 octobre 23025

L'an 2025, le 3 octobre à 20h le Conseil Municipal de la commune de Sainte Anne s'est réuni en salle de mairie après convocation du 27/09/2025 sous la présidence de Joël Bôle, Maire.

Etaient présents :

Florentin Guyat, Nicolas Auvernois, Valentin Guyat, Arnaud Florin, et Joël Bôle

Absentes Fanny Darsin et Barbara Huguenin

Conformément aux articles précités du code des communes, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris parmi les membres du Conseil. **Arnaud Florin** a été désigné pour occuper ces fonctions qu'il a acceptées.

L'ordre du jour est le suivant :

- Validation CR CM du 28/05/2025
- Tableau financier septembre 2025
- Reprise du point Sainte Anne septembre :
 - Arbres dépérissants
 - Entretien routes
 - Elections municipales 2026
- Compte rendu réunions ONF des 20 et 28 septembre 2025
- Affouages 2025 et affouages 2026
- Participations pour vidange fosses
- Point sur travaux mairie (voit bilan en annexe)
- Statuts SIVOS RPI Dournon
- Questions diverses dont :
 - Demande de subvention de l'association « OncoDoubs »
 - Réparation potes garage maison commune

Joël déclare la séance ouverte et distribue à chacun des conseillers un fascicule regroupant les annexes illustrant l'ordre du jour du CM.

- **CR du CM du 28/05/2025** : les conseillers **valident à l'unanimité ce CR** qui leur avait été distribué le 01/06/25 /2025 après validation par Valentin secrétaire de séance
- **Point financier** : les conseillers prennent connaissance du **tableau financier** d'août 2025 (voir document joint page 2) **trésorerie en août : 383 371 €.**
- Reprise du « **Point Sainte Anne septembre** » distribué aux conseillers et habitants du village, joël reprend ce document d'information sur l'activité du village et développe certains items.
- **Point bois et forêts :**
 - **Joël rend compte des 3 réunions** qui se sont tenues en mairie et sur place les 20/09, 22/09 et 2/10 avec l'ONF et d'autres partenaires concernés. Au cours de ces réunions ont été précisées les conditions d'abattage des frênes dépérissants le long de la D229 (Znief et Natura 2000), les plantations sur la parcelle 32 (située en zone Natura 2000).
 - **Valentin présente l'assiette des coupes prévues sur 2026** : soit environ 500 m3 sur les parcelles 14, 15, 24 et 25. Les conseillers valident cette présentation et chargent joël de rédiger la délibération actant cela.

- Joël rend compte des recettes **d'affouage 2025** : soit 55 stères par affouagiste pour une recette de 880 €. Les ordons distribués en 2025 sont assez importants et, comme annoncé, ces ordons seront valables pour 2 ans. **Sur 2026**, les candidats à l'affouage seront servis sur les rémanents provenant des coupes de sécurité rue des Paules et D229.
- **Vidange des fosses** : le CM valide le principe du versement d'une « prime à la vidange » des fosses septiques d'un montant de 150 € par ménage une fois tous les 5 ou 6 ans, le CM charge Joël de mettre au panneau une affiche précisant cela.
- **Bilan financier des travaux de restructuration de la mairie** : voir tableau joint , nous sommes restés dans le cadre du budget prévisionnel, les travaux se montent à ce jour à, **21 142 €** , il reste à faire quelques achats de petit matériel pour le coin cuisine, le CM charge Joël des faire ces achats, si besoin en abondant le poste concerné à partir de la trésorerie. La partie informatique (poste, box, ligne tel ...) pourra être réalisée en 2026.
- Modification des **statuts du SIVOM RPI Dournon** : après avoir pris connaissance des modifications proposées (voir document joint en annexe) les conseillers valident à l'unanimité cette évolution des statuts.
- **Elections municipales 2026** : à ce jour 4 conseillers souhaitent continuer, 2 femmes ont donné leur accord, un appel à candidatures a été fait lors du dernier « point Sainte Anne », les nouvelles règles concernant la parité des listes sous entendent que des femmes se positionnent ...et bien sûr il peut y avoir plusieurs listes qui se présentent, un point précis sera fait à ce sujet au cours du trimestre à venir.
- Questions diverses :
 - Après présentation de la demande de **l'association « Onco doubs »** qui accompagne les personnes souffrant d'un cancer, le CM décide d'attribuer une **subvention de 100 €** à cette association.
 - Le CM demande de rappeler aux utilisateurs de **ne pas faire des manœuvres répétées par temps chaud sur le « creux de mélac »** car ces multiples manœuvres font remonter le goudron et détériorent la chaussée, Joël est chargé de contacter l'agriculteur concerné.
 - Le CM décide de faire **réparer les portes du garage** de la maison commune qui sont très détériorées, ce travail pourra être réalisé par les employés ou une entreprise locale, il faudra également poser des cheneaux sur l'abris bus ainsi qu'il en avait été décidé lors du CM du 28/05/2025. Florentin est chargé de ce dossier qu'il organisera avec Joël et Eric.

Sur ce dernier point se clôt l'ordre du jour et les conseillers, comme il est de coutume, dégustent gâteau de ménage et bières de la brasserie Amédée Cabout, ils formulent plusieurs hypothèses sur les élections municipales à venir dans les villages des alentours. Et sur l'état du monde qui rend chacun assez pessimiste ...

Joël